



CHARTE  
**DIVERSITÉ**  
**ET INCLUSION**



---

## SOMMAIRE

4

PRÉAMBULE

5

NOTRE VISION INCLUSIVE

7

NOS ENGAGEMENTS  
PRIORITAIRES

10

MISE EN ŒUVRE  
ET SUIVI

---

## PRÉAMBULE

Africa Global Logistics (AGL) réaffirme son engagement en faveur d'une société plus équitable et inclusive, en cohérence avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies. Ces objectifs guident nos actions et se traduisent notamment par :

- > **ODD 5.5** : « Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. »
- > **ODD 8.5** : « D'ici à 2030, parvenir au plein-emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale. »
- > **ODD 8.8** : « Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire. »
- > **ODD 10.2** : « D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. »

Ces engagements s'inscrivent dans une démarche de **non-discrimination** à chaque étape de la vie professionnelle, avec pour objectif de renforcer la **cohésion collective**.



**Notre ambition** : réduire les **inégalités** (qu'elles soient de genre, sociales, générationnelles ou territoriales) en favorisant l'égalité des chances et en soutenant l'autonomie des populations défavorisées, tout en accompagnant nos collaborateurs dans le maintien de leur employabilité. Nous plaçons l'éducation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle au cœur de notre action, notamment pour les publics les plus vulnérables.

Parallèlement, nous portons une attention particulière aux **jeunes générations**, dont l'intégration et l'épanouissement professionnel sont essentiels à notre avenir collectif. Les accompagner dans l'emploi, comprendre leurs attentes et renforcer leur confiance dans l'entreprise font partie intégrante de notre mission.

Nous reconnaissons également la richesse que représente la **diversité culturelle et interculturelle**, et nous encourageons le dialogue entre les cultures pour renforcer la compréhension mutuelle.

Enfin, cette vision inclusive suppose une identification et une **remise en question régulière** des **biais** liés à la diversité au sein d'AGL et de ses entités, ainsi qu'une mobilisation active de tous pour veiller au respect de chacun et pour incarner nos engagements au quotidien.



# NOS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES

Pour concrétiser cette vision, AGL structure son action autour de **six axes prioritaires** :

## 1. Non-discrimination



Nous nous engageons à :

- > Mettre en place des **processus de recrutement équitables**, centrés sur les compétences, afin d'encourager la diversité et de lutter contre toute autocensure,
- > Garantir une rémunération juste, fondée sur le principe de «  **salaire égal pour un travail de valeur égale**  »,
- > Promouvoir des **parcours professionnels exempts** de **stéréotypes**, permettant à chacun d'évoluer selon ses talents et aspirations.

## 2. Égalité professionnelle femmes-hommes



Nous nous engageons à :

- > Favoriser l'accès des femmes à tous nos métiers, en particulier dans les domaines où elles demeurent sous-représentées,
- > Renforcer leur présence dans les postes à responsabilité via des dispositifs de développement professionnel adaptés,
- > Proposer un accompagnement spécifique, notamment par le tutorat ou des réseaux de soutien, afin de soutenir leur progression de carrière.

### 3. Accueil et intégration des personnes en situation de handicap



Nous nous engageons à :

- > Adapter nos postes et nos environnements de travail pour permettre aux personnes en situation de handicap une **intégration pleine et entière**,
- > Sensibiliser les collaborateurs, former les managers et aménager les locaux afin d'assurer une **accessibilité réelle et durable**.

### 4. Insertion professionnelle des jeunes



Nous nous engageons à :

- > Analyser et intégrer les attentes des nouvelles générations, notamment à travers le projet « **Nouvelle Génération** »,
- > Développer des **parcours structurés** pour accueillir les jeunes en stages, en alternances et en Volontariat International en Entreprise (VIE),
- > Coordonner nos **projets solidaires** en France et sur le continent Africain, afin d'améliorer durablement la situation économique et sociale des jeunes, en cohérence avec notre politique de mécénat centrée prioritairement sur la jeunesse.

*Ces actions visent spécifiquement les jeunes, considérés comme une catégorie distincte des autres populations vulnérables.*

## 5. Liberté d'association et d'engagement



Nous nous engageons à :

- > Garantir la **liberté d'association** et protéger chacun contre toute forme de discrimination liée au sexe, aux opinions politiques, syndicales ou à tout autre engagement collectif,
- > Réaffirmer, en cohérence avec notre **Charte Droits Humains**, notre volonté de défendre les droits fondamentaux de tous nos collaborateurs.

## 6. Inclusion numérique



Nous nous engageons à :

- > Garantir l'**accessibilité numérique** pour nos collaborateurs, en particulier pour les personnes peu familiarisées avec les outils digitaux,
- > Proposer des **formations** et un **accompagnement** pour développer les compétences numériques des publics éloignés du digital.

---

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Afin de traduire ces engagements en actions, chaque entité du Groupe AGL doit déployer une **feuille de route opérationnelle** adaptée à son contexte local et réglementaire, à ses métiers ainsi qu'à ses enjeux spécifiques. Elle inclut des actions concrètes, telles que :

- > L'optimisation des processus de recrutement pour garantir la diversité des candidatures,
- > La mise en place de comités carrière pour assurer l'équité des parcours professionnels,
- > Le développement de partenariats avec des associations œuvrant pour l'égalité et la diversité,
- > L'analyse régulière des attentes des jeunes générations,
- > L'amélioration continue des dispositifs d'accueil en stage, alternance et VIE, La mise en place de référents diversité & inclusion dans les entités,
- > Le suivi via des indicateurs précis et des rapports réguliers pour mesurer l'impact et l'efficacité des actions.

Le suivi de cette feuille de route s'appuie sur des **indicateurs de suivi et de performance précis** et des **reportings réguliers**, permettant de mesurer l'efficacité et l'impact de nos actions, d'identifier les axes de progrès et de garantir une amélioration continue.

Par cette démarche ambitieuse et responsable, qui vise à promouvoir l'inclusion sociale et économique, l'autonomisation des populations vulnérables et la réduction des inégalités, AGL entend progresser durablement vers une culture **véritablement inclusive**, dans laquelle chacun peut trouver sa place, s'épanouir et développer pleinement son potentiel.



[www.aglgroup.com](http://www.aglgroup.com)



Groupe AGL  
Direction QHSE & RSE  
Tour Feel  
33, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex  
France